



Communiqué du Corps de police

Bilan de la manifestation climatique du 15 mai

Vendredi 15 mai, plusieurs actions militantes ont été menées dans le centre de Lausanne. Elles ont rassemblé à leur maximum 250 participants. Dans ce contexte, la Police de Lausanne avait mis en place un dispositif préventif qui a permis d'interpeller des personnes en possession d'affiches et d'autres qui avaient apposé des autocollants sur des bâtiments.

Vendredi 15 mai, durant la journée, des actions militantes se sont déroulées en ville de Lausanne. Une centaine de personnes s'est réunie sur la place de la Riponne. En fin d'après-midi, une critical mass réunissant 250 cyclistes a eu lieu dans le centre-ville. Ceci a donné lieu à des perturbations de trafic mais aucun dommage n'a été constaté.

En prévision de ces actions menées par différents collectifs, un dispositif policier avait été mis en place, lequel a permis d'éviter des déprédations. Des agents ont notamment contrôlé trois personnes en possession d'affiches et de colle de poisson, avant qu'elles n'aient eu le temps de les apposer. Ce matériel a été saisi de manière préventive.

Par ailleurs, dans la nuit du 9 au 10 mai dernier, de nombreuses affiches et des tags ont souillé les murs du centre-ville. Cette action a été revendiquée par Extinction Rebellion. La Municipalité a déposé plainte pour ces faits. Une personne, interpellée en flagrant délit, a été également dénoncée.

La Municipalité partage les préoccupations climatiques comme elle l'a régulièrement énoncé dans ses différentes communications. Elle rappelle que les manifestations doivent respecter le cadre légal.

Le Corps de police

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie, 079 964 27 39**

Lausanne, le 18 mai 2020